

EXAMEN DE LA RELATION ANTONYMIQUE ENTRE AVEC ET SANS DANS LES CONSTRUCTIONS PRÉPOSITIVES À ARTICLE ZÉRO

Clément KOAMA

Université Nazi BONI, Burkina Faso

koamac@yahoo.fr

Résumé : Le propos de cet article est d'examiner, dans une approche contrastive, les constructions prépositives introduites par *avec* et *sans* et dont le constituant nominal est précédé de l'article zéro. Il s'agit de prolonger une réflexion menée, entre autres, sur la différence d'interprétation qui s'opère lorsque dans un syntagme prépositionnel l'article zéro est substitué à l'article plein (C. Koama, 2021). L'objectif dans la présente est de dégager les restrictions à la binarité entre *avec* et de *sans*, en particulier dans le cas où ces unités lexicales sont prises en charge par des constructions à article zéro. L'étude aboutit à la conclusion que l'antonymie qui les caractérise ne se traduit pas toujours par la négation de l'une par l'autre. L'alternance entre article zéro et article plein engendre des différences d'interprétation en termes de précision et de mouvement, pouvant aller de la matérialité à l'abstraction, de la valeur instrumentale à la manière.

Mots-clés : antonymie, approche contrastive, article zéro, binarité, valeur linguistique.

EXAMINATION OF THE ANTONYMIC RELATION BETWEEN AVEC AND SANS IN PREPOSITIVE CONSTRUCTIONS WITH ZERO ARTICLE

Abstract : The purpose of this article is to examine, in a contrastive approach, the prepositional constructions introduced by with and without and whose nominal constituent is preceded by the article zero. The aim is to extend a study that has been carried out, among others, on the difference in interpretation that occurs when the zero article is substituted for the full article in a prepositional phrase (C. Koama, 2021). The aim of the present study is to identify the restrictions to the binarity between with and without, especially in the case where these lexical units are supported by zero article constructions. The study leads to the conclusion that the antonymy that characterizes them does not always result in the negation of one by the other. The alternation between zero and full article generates differences of interpretation in terms of precision and movement, that can go from materiality to abstraction, from instrumental value to manner.

Keywords : antonymy, contractual approach, zero article, binarity, linguistic value.

Introduction

Dans un ouvrage consacré à l'étude de la préposition en français, L. Melis (2003, p. 35) affirme que, dans l'immense majorité des cas, elle est « indispensable à la bonne formation de la phrase ». Mais, admet-il, il existe un certain nombre de cas où la préposition est facultative, absente là où elle est attendue. Le même phénomène s'observe avec le nom qui lui sert de régime. Il arrive à celui-ci d'apparaître sans déterminant. Dans bien de constituants sans déterminant, on a affaire à un signe zéro, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une simple absence d'article. La notion d'article zéro sous-entend la possibilité de faire apparaître un autre article à sa place. Et comme J-C Anscombe (1991) le fait remarquer, l'article zéro sous préposition apporte d'importantes nuances de sens. Par exemple, *après consultation* se distingue sémantiquement d'*après la consultation* par une valeur prédicative alors que le second syntagme prépositionnel exprime simplement une fonction temporelle. De même, on n'interprète pas de la même manière *être en classe* et *être dans la classe*.

Dans cette étude, nous nous intéressons à deux prépositions données pour antipodiques par les lexicographes : *avec* et *sans*. Si S. Feigenbaum (2003) trouve canonique¹ l'opposition entre ces deux prépositions dans leur fonctionnement binaire, I. Choi-Jonin la juge problématique. Pour cette dernière, la comparaison entre les prépositions « doit se faire [...] après avoir dégagé la valeur linguistique de chacune des prépositions, si l'on veut circonscrire avec pertinence leur relation. » (I. Choi-Jonin, 2006, p. 97). Dans ce contexte, trois questions nous préoccupent dans la réflexion sur les syntagmes prépositionnels à article zéro introduits par les prépositions *avec* et *sans*. Les constructions à article zéro et celles avec article plein sont-elles sémantiquement équivalentes ? Qu'apporte l'effacement en surface du déterminant dans les SP de la forme *avec* \emptyset *N* et *sans* \emptyset *N* ? Quel éclairage de telles constructions apportent sur la relation d'antonymie entre les prépositions étudiées ? Notre présupposé fondamental est que ces prépositions ne sont pas antonymiques en tous contextes. De même l'effacement de l'article en surface inscrit la binarité entre *avec* et *sans* dans un processus d'abstraction et de restriction sémantique, dans la mesure où la sélection du constituant nominal repose sur plusieurs critères.

L'objectif de cet article est de contribuer à la mise en lumière du fonctionnement sémantique des syntagmes prépositionnels du type *avec* \emptyset *N* et *sans* \emptyset *N*, en rapport avec les propriétés sémantiques du constituant nominal.

1. Cadrage théorique et méthodologique

Décrire la relation entre deux unités linguistiques suppose au préalable une mise en lumière de leurs propriétés essentielles, par opposition aux propriétés accidentelles qui sont extrinsèques, plutôt situées « du côté du procès » (J.-Cl. Anscombe, 1991, p. 25). Outre la démarche, le développement de la réflexion sur

¹ Dans une réflexion sur la préposition *sans*, elle distingue entre une antonymie canonique et une opposition non canonique. La première s'inscrit dans une relation entre mots, fondée sur le savoir lexical, tandis que la seconde établit une relation entre concepts. Ainsi, *haïr* et *abhorrer*, quoique synonymes, ne s'opposent à *aimer* de la même manière. La relation antonymique entre *abhorrer* et *aimer* repose sur le savoir conceptuel ; il est par conséquent non canonique.

l'antonymie des deux prépositions nécessite un retour sur les valeurs linguistiques intrinsèques de chacune d'elle.

1.1. Cadre théorique

De nombreuses études ont montré la spécificité de la préposition *avec* dans le système prépositionnel du français. Elle est décrite par Ch. Schapira (2002, p. 89) comme « une des prépositions les plus complexes, les plus riches sémantiquement et les plus souples dans les fonctions syntaxiques qu'elle est susceptible d'assumer, fonctions syntaxiques qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours faciles à définir ». Par-delà sa haute fréquence, plusieurs valeurs s'en dégagent à travers la diversité de ses emplois. La sémantique de la préposition *avec* n'étant pas univoque, il est difficile d'en cerner le sens notionnel, malgré la précision de son étymologie (*apud-hoc*). Elle varie en fonction des propriétés des unités lexicales à relier, ainsi que de la relation prédicative du complément (D. Paillard, 2015). Ainsi son interprétation sémantique peut aller de la concomitance au moyen, en passant par la simultanéité, la proximité, l'ajout, et la manière, selon l'environnement syntaxique. I. Choi-Jonin en propose une définition qui prend en compte à la fois les aspects syntaxique et sémantique. Pour elle (2002, p. 18), c'est la valeur adjonctive qui lui convient le mieux, dans la mesure où *avec* est « un opérateur qui permet de créer une position syntaxique autonome, à partir d'un élément de la valence ». Le régime Y est sémantiquement dépendant du terme X qui précède la préposition.

La valeur comitative est également reconnue à la préposition *avec* dans la plupart des études (Cadiot, 1998, Mari et Javez, 2000). Du reste, *avec* en est le principal moyen d'expression en français. Cette valeur instaure une solidarité symétrique entre le support et le régime de la préposition. Le syntagme nominal (SN) est impliqué dans le procès actualisé par le verbe. Sur le plan syntaxique, le SN qu'il introduit peut être un complément d'accompagnement comme en (1) ou un complément d'objet indirect (2), caractérisé alors par la mise en évidence d'un trait humain.

- (1) Le soir, mon oncle se promène *avec son chien*.
- (2) Luc se dispute bien souvent *avec ses voisins*.

Dans certains cas (3 et 4), la valeur comitative ne repose pas sur le verbe mais plutôt sur son complément.

- (3) Tu rangeras ensuite les clés *avec les documents* dans le tiroir.
- (4) Il ne faut pas comparer le courage *avec l'insouciance*.

Avec joue également dans bien des cas un rôle instrumental. Le support peut indifféremment être le verbe ou son complément. Il détermine la classe du régime en s'appuyant sur la pertinence de ce dernier dans la réalisation du procès, la mise en cohérence du patient et du moyen comme en (5) ou entre l'action de l'agent et le moyen (6).

- (5) Max enfonce les clous *avec un gros marteau*.
- (6) L'homme sage parle *avec des mots justes*.

Une troisième valeur essentielle mérite que l'on s'y intéresse dans la description de la préposition *avec* : l'expression de la manière. Elle se rencontre dans le contexte où le régime Y traduit une propriété qualificative, manifestée par le terme support X, « du point de vue de son implication dans le procès » (D. Paillard, 2015, p. 72). I. Choi-Jonin (2006, p. 100) juge pertinente l'hypothèse de la fonction prédicative de la préposition « dans la mesure où une préposition sous-catégorise son régime, non seulement d'un point de vue morphosyntaxique, mais aussi d'un point de vue sémantique et référentiel ». En somme, *manger avec quelqu'un*, *manger avec les doigts* et *manger avec appétit* exprime chacun, et dans un rapport spécifique, une valeur linguistique de la préposition *avec*.

Signalons, pour être complet, une autre spécificité relative à la capacité de la préposition *avec* à se rapprocher de la valeur négative et privative de *sans* en introduisant un syntagme en *pas*. Il est vrai qu'il ne s'agit pas toujours d'occurrences observées dans la langue standard, mais pour une étude qui s'intéresse à la langue générale, ce schéma de construction mérite d'être mentionné. Les illustrations de tels phénomènes proviennent de publications sur Internet : *un chien avec pas beaucoup de poils* ; *un texte avec pas trop de fautes d'orthographe* ; *maison tranquille avec pas d'animaux ou d'enfants*. Toutefois, I. Choi-Jonin (2006, p. 103) en relève quelques attestations dans des œuvres littéraires d'auteurs de renom comme A. Camus (7) ou J. M. Le Clézio (8) :

(7) Quand j'étais jeune, je vivais avec l'idée de mon innocence, c'est-à-dire *avec pas* d'idée du tout.

(8) Le fils de Monsieur Ceresola est un petit bonhomme gras *avec pas* beaucoup de cheveux et une moustache en brosse, et il regarde toujours Lalla comme si elle était transparente.

La préposition *sans* bénéficie d'un empan descriptif bien plus réduit dans le microsystème binaire qu'il constitue avec la préposition *avec*. Les études qui sont lui consacrées en propre sont logiquement orientées vers la relation antipodique qu'elle entretient avec cette dernière. Les syntagmes prépositionnels introduits par *sans* marquent l'absence, le manque, l'exclusion, entendue comme la non-prise en compte du régime.

(9) Les textes sont malheureusement appliqués *sans rigueur*.

(10) Zénith FC a regagné la période d'oxygénation *sans le moindre but*.

(11) Sans une bonne communication, peu de choses pourraient être accomplies dans les services.

C'est une préposition qui se révèle très productif dans la construction de locutions adjectivales et adverbiales telles que *sans précédent*, *sans pareil*, *sans appel*, *sans arrêt*. L'analyse de ces dernières montre une opposition claire et logique entre *avec* et *sans*, le trait négatif donnant à ce dernier « une extension qui découle de la compétence syntaxique » (S. Feigenbaum, 2010, p. 186). De même qu'il arrive à la préposition *avec* de se rapprocher sémantiquement de *sans*, en introduisant un groupe de mots ayant pour tête l'adverbe *pas*, ce dernier peut produire le sens d'*avec*, en s'adjoignant l'adverbe de négation *non* : non sans + N. On a alors affaire à une construction pouvant exprimer l'accompagnement, le moyen, tout autant que la manière.

- (12) Les lauréats sont venus remercier le directeur général, *non sans leurs médailles.* / avec leurs médailles.
- (13) Il y est arrivé *non sans peine.* / avec de la peine
- (14) Je peux vous annoncer, *non sans une certaine fierté,* la création d'une assemblée euro-méditerranéenne. / avec fierté.

Un autre rapprochement entre les deux prépositions est possible à travers les constructions en *rien que*, configuration syntaxique dans laquelle *sans* prend, tout comme *avec*, une valeur positive : avec rien que/ sans rien que. Elles ne forment donc pas une paire antonyme dans un tel schéma syntaxique.

- (15) *Avec rien que* des bois comme jouets, ils passèrent toute la journée à jouer.

Les constructions en *sans rien que* sont plutôt rares, mais Choi-Jonin (2006, p. 111) en décèle un emploi dans la littérature, comme l'illustre (16).

- (16) Elle était une petite enfant sans parures et sans ailes, *sans rien que ses cils battants.* (H. Montherlant, *Encore un instant de bonheur*, 1934 : 717)

Avec peut également se placer après *rien que* dans l'expression de la valeur instrumentale.

- (17) Je pourrais casser les os *rien qu'avec la main.* / *seulement avec la main*
- (18) Je pourrais casser les os avec *rien que la main.* / *avec seulement la main*
- (19) Cet article pourrait remplir des centaines de livres, *rien qu'avec* les commentaires.

Concluons sur la remarque de Ch. Molinier (1993 : 44) selon laquelle, contrairement à *avec*, « la préposition *sans* peut se trouver en position d'attribut du sujet et fonctionner comme un prédicat adjectival » : on peut ainsi être *sans malice* mais pas *avec malice*.

1.2. Cadre méthodologique

Avec pour point de départ le constat d'une complexité dans la relation antipodique entre les prépositions qu'elle a en objet, l'étude vise à un approfondissement de leur comparaison par la prise en compte de la valeur morphosémantique de chacune. Examiner la relation antonymique entre *avec* et *sans* nécessite la manipulation d'un important nombre d'énoncés, ce qui rend indispensable la constitution d'un corpus. Le souci de diversification, nécessaire pour prendre en compte les différents schémas constructionnels des unités étudiées nous a conduit à observer un corpus multi-sources.

La première source est constituée d'une série d'articles en tous genres de presse en ligne burkinabè, rassemblés, et annotés pour en faciliter l'extraction, par C. Zoumbara (2021) dans le cadre de la réalisation d'une thèse. Dans ce corpus d'articles de presse, nous avons relevé pour *avec* 6321 occurrences et 1251 pour *sans*. Nous avons extrait 100 phrases contenant *avec* ou *sans* introduisant des constituants nominaux à article zéro. Nous avons également fait recours au moteur de recherche Google afin de recueillir sur la Toile des phrases comportant des emplois particuliers des deux prépositions, difficiles à rencontrer dans la production journalistique. Il s'agit par

exemple des constructions du type *avec rien que*, *avec pas*, *sans quoi*, *non sans*... Accessoirement, nous avons eu recours à la version électronique du Grand Robert de la langue française (2005), pour mesurer la productivité des prépositions dans la formation de mots composés, dans la perspective de l'identification d'éventuelles restrictions à l'antonymie.

L'analyse procède par remarques successives. Elle a pour premier critère la mise en évidence de la dualité conceptuelle qui caractérise la paire *avec/sans* à partir de leurs valeurs sémantiques respectives. Elle s'appuie également sur la fonction syntaxique et les rôles sémantiques des syntagmes prépositionnels. Concrètement, la réflexion a consisté en une recension des points de restriction à l'antonymie entre *avec* et *sans*, en une différenciation sémantique entre constructions à article plein et celles à article zéro, et en une description des schémas constructionnels impactant la relation antonymique.

2. Résultats de l'étude

En écho à l'articulation de l'analyse, les résultats sont présentés selon trois axes. Ainsi, la présentation met en évidence l'existence de cas de restriction du binarisme de la paire antonyme *avec/sans*, une modification de la valeur sémantique des constructions prépositives sous l'influence de l'article zéro et l'impact des schémas constructionnels dans la variation sémantique.

2.1. Restriction à l'antonymie de la paire *avec/sans*

De façon plus ou moins régulière, les deux prépositions forment une paire antonyme qui laisse toutefois apparaître des différences au plan fonctionnel. Si pour les prépositions à valeurs spatiales (*sur/sous*) ou temporelles (*avant/après*) la binarité est constante, pour certaines paires, l'opposition en discours n'est pas toujours observable. Selon I. Choi-Jonin (2006, p. 110) « la relation d'antonymie est définie par la possibilité de commutation, dans le même contexte syntaxique, entre deux unités dont les sens sont contraires. » Or il est loisible de remarquer que la substitution de *sans* par *avec*, et inversement, n'est pas acceptable en toutes circonstances. Acceptable, elle peut entraîner des changements sémantique et relationnel.

Contrairement à *avec*, *sans* entre dans la composition de nombreuses unités lexicales du type sans-emploi. De sans-abri à sans-travail, Le Grand Robert de la langue française (2005) en inventorie quelque trois dizaines. Aucune lexie complexe construite sur *avec* ne semble, dans la limite de nos connaissances, attestée. Sur ce plan, une paire comme *sur/sous* qui est particulièrement productive en formation lexicale fait dans l'équilibre et connaît un fort taux de possibilité de commutation, même s'il y a de la variation dans la graphie : *surestimer/sous-estimer*, *surexploitation/sous-exploitation*. Mais on note quelques restrictions : *sous-commission*, par exemple, n'a pas d'antonyme en *sur-*.

Sur le plan syntaxique, *sans* peut s'adjoindre à *que* pour former une locution conjonctive, opération impossible avec son binôme.

- (20) Peut-on seulement y arriver *sans que* les jeunes (moins de 35 ans) ne soient représentés dans les instances de décision ?

Les deux propositions ont la possibilité de régir des propositions en formant des relatifs complexe avec *qui*, *quoi* et *lequel*. Mais la substitution de l'une par l'autre n'assure la pertinence de l'interprétation que sous réserve d'une modification.

(21) Apprends bien tes leçons, *sans quoi* tes notes resteront mauvaises.

(22) *Apprends bien tes leçons, *avec quoi* tes notes resteront mauvaises.

Il n'est pas possible de parvenir au sens opposé en se contentant d'une simple commutation entre les deux prépositions. Il faut opérer, en raison de l'antonymie qui les caractérise, des modifications dans la proposition subordonnée, afin de passer du pôle négatif au pôle positif.

(23) ?Apprends bien tes leçons, *avec quoi* tes notes deviendront meilleures.

Même avec de telles précautions, la satisfaction est en demi-teinte, car la phrase dans son ensemble reste perfectible, à grammaticalité douteuse. « Sans quoi » exprime l'opposition avec le sens de sinon ou autrement, alors que « avec quoi » peut traduire le moyen (*Avec quoi fabrique-t-on le pain ? Il trouva une corde à proximité, avec quoi, on remonta la caisse*). Dans la phrase (23), la subordonnée est la conséquence de l'action de la principale. *Avec quoi* peut efficacement être substitué par ainsi.

(24) Apprends bien tes leçons, ainsi tu amélioreras tes notes.

Une dernière remarque sur les différences constructionnelles concerne la nature grammaticale du complément prépositionnel, la possibilité ou non pour les prépositions d'introduire un verbe à l'infinitif. Elle n'est possible qu'avec la préposition *sans*. Pour exprimer l'idée opposée, on est amené à faire usage du gérondif comme illustré en (26).

(25) L'opposition accuse sans apporter des preuves.

(26) L'opposition accuse en apportant des preuves.

La polysémie des deux prépositions et leur possible mise en relation avec d'autres prépositions réduit la rigueur de leur antonymie par certaines valeurs particulières. Si, par exemple, *agir avec empressement* s'oppose à *agir sans empressement*, *être sans colère* n'a pas pour antonyme *être avec colère*.

2.2. Valeurs sémantiques des SP à article zéro introduits par *avec/sans*

L'analyse du corpus révèle que, quoique productives, les constructions prépositives à article zéro sont en nombre restreint par comparaison avec les constructions à article plein. Si de façon générale l'opposition canonique entre *avec* et *sans* demeure dans la valeur comitative, dans celles instrumentale ou de manière, une différence d'interprétation circonstancielle s'impose. Avec l'article zéro, les deux prépositions forment bien, dans la majorité des emplois, une paire antonyme. S. Feigenbaum (2010) l'illustre en citant M. Grevisse et A. Goosse (1993, p. 1484) dans une phrase qui révèle le binarisme des deux prépositions dans une construction nominale sans déterminant et dans laquelle la deuxième préposition est orpheline.

(27) Il a écrit des poèmes avec rimes et des poèmes sans Ø.

L'article zéro se distingue de l'absence d'article par le fait que l'espace laissé par la présence de l'article en surface est susceptible d'être occupé, en fonction de certaines

contraintes sémantiques, par un déterminant ou un adjectif. L'article zéro introduit un espace discursif équivalent au résultat accidentel d'un procès, mais « non constitutif du procès, s'il est représenté par un nom à article \emptyset précédé de la préposition *avec* » (J.-Cl. Anscombe, 1986, p. 31). La condition de bloc est une caractéristique spécifique de l'article zéro. Elle est définie comme la propriété du nom précédé de l'article zéro qui introduit un espace discursif qu'il caractérise en bloc (C. Koama, 2021). S'il est impossible de construire « avec volonté » (on dira plutôt « à volonté »), à la différence de *avec courage*, c'est parce que le nom *volonté* n'est pas à mesure de caractériser en bloc le procès ou son résultat. De la même manière, « avec du bonheur » et « avec de l'impatience » semblent inacceptables. A contrario, des noms comme *patience* ou *bienveillance*, qui décrivent une disposition psychologique engage l'agent dans le procès, se prêtent donc à une construction avec article zéro.

(28) Tous les après-midi, vêtue de robes taillées sur mesure et avec son sourire désarmant, elle y accueille *avec bienveillance* les clients.

Outre *volonté*, Ch. Molinier (1991, p. 128) dresse une liste de noms non susceptibles de figurer dans la construction *avec* \emptyset *N*, en raison du fait qu'ils traduisent un état et non une propriété liée à un événement précis (*jeunesse, vieillesse, pauvreté, richesse, solitude, oisiveté, beauté, célébrité, souffrance*...). Dans l'exemple (27), l'article est simplement effacé par choix stylistique. Il est loisible à l'auteur de le rétablir puisque l'espace qui est le sien n'a pas disparu : des poèmes *avec des rimes, avec de belles rimes*.

I. Choi-Jonin (2002, p.54) qui a étudié les compléments de manière du type *avec N* et *avec du N* explique qu'ils « ne donnent pas lieu à une même interprétation circonstancielle, et que d'autre part, ils ne se combinent pas avec le même type de prédicat ». Sans clairement faire la différence entre l'article zéro et l'absence d'article, elle fait reposer l'interprétation différentielle annoncée sur le rôle de l'article dans les deux compléments. Elle en arrive à la conclusion qu'il est

nécessaire d'examiner le rôle de l'article \emptyset et celui du partitif dans chacun des compléments. Quant au type de nom qui figure dans ces compléments, il appartient à la classe des noms dits abstraits, dont il conviendra de préciser les sous-catégories. On peut, pour le moment, constater qu'un nom concret, qui figure dans un complément introduit par la préposition *avec*, nécessite toujours un déterminant, et lorsqu'il est précédé d'un article partitif, il fonctionne comme un complément instrumental, répondant à la question *avec quoi?* (*op. cit.*, p. 54-55)

Choi-Jonin restreint ainsi le champ de l'opposition à la paire article zéro/article partitif pour montrer la difficulté de commutation entre *avec courage* et *avec du courage*. En alternant, on passe de la manière au moyen. L'article partitif assure la fonction instrumentale, parce que le SN partitif intervient hors de la prédication.

(29) Toutes les équipes participantes ont défendu leurs couleurs *avec bravoure*.

L'exemple (29) montre que, précédé de l'article zéro, le nom introduit par la préposition *avec* n'autorise pas une extension. La situation change s'il est accompagné d'un modificateur. Il acquiert un caractère référentiel, une délimitation qualitative, qui oblige à l'usage d'un article plein. La référentialité peut s'acquérir également par l'introduction d'un quantificateur, notamment, ceux considérés comme des

déterminants complexes (beaucoup de, un peu de, un petit peu de), dans le syntagme nominal.

(30) Toutes les équipes participantes ont défendu leurs couleurs *avec la bravoure* que suscite l'envie de gagner.

(31) Ils se sont battus *avec beaucoup d'engagement*.

Avec Ø N s'emploie généralement, et de manière efficace, en tant que complément intra-propositionnel ainsi que l'illustre les exemples (32) et (33).

(32) Le public a écouté le conférencier *avec attention*.

(33) C'est *avec attention* que le public a écouté le conférencier

Dans un emploi extra-propositionnel, la présence de l'article partitif est indispensable.

(34) *Avec de la patience*, on arrive à réaliser de grands projets./* *Avec patience*, on arrive à réaliser de grands projets.

Il est reconnu au SN une position du déterminant à l'initiale dont dépend la formation de certaines structures syntaxiques. La réalisation ou non de cette position impacte sémantiquement les SP en *avec*. De telles nuances ne sont pas observables avec la préposition *sans*. La valeur sémantique ne varie pas fondamentalement dans les trois phrases suivantes, au point de passer par exemple de la manière au moyen.

(35) Il est entré dans la chambre *sans bruit*.

(36) Il est entré dans la chambre *sans un bruit*.

(37) Il est entré dans la chambre *sans aucun bruit*.

Malgré la présence d'un espace discursif, l'introduction de l'article partitif se révèle inacceptable (*sans du bruit ≠ avec du bruit/ avec un bruit assourdissant /avec beaucoup de bruit). L'impossibilité d'une commutation dans l'exemple 34 confirme cette différence de fonctionnement.

Alors que la préposition *avec* précédée de l'article zéro fonctionne selon les traits syntaxiques du nom (manière, sentiment, moyen), le fonctionnement de *sans* repose exclusivement sur ses critères sémantiques (négation, privation). Le nom n'est pas actualisé dans ce cas et *sans* étant intrinsèquement un quantifieur, l'article plein devient superflu. Mais comme c'est le cas de *avec*, l'article plein devient nécessaire si le nom connaît une extension.

(38) Ce riz étuvé, selon le chef du pôle agro-écologie, est très riche en sels minéraux et en vitamines, *sans produits chimiques*.

(39) Ce riz étuvé, selon le chef du pôle agro-écologie, est très riche en sels minéraux et en vitamines, *sans les produits chimiques* utilisés dans la production du riz importé.

(40) 11-Décembre à Kaya : des commissions toujours *sans budget*.

(41) 11-Décembre à Kaya : des commissions toujours sans le budget qui leur avait été promis.

2.3. Relation antonymique et schémas constructionnels

L'antonymie entre *avec* et *sans* est moins systématique qu'il n'y paraît. Dans l'absolu, *sans* exprime la négation par la remise en cause des valeurs linguistiques de la préposition *avec*. Mis en discours, selon la nature et les propriétés du régime, les certitudes s'amenuisent et « l'opposition cesse d'être active » (P. Cadiot, 1998, p. 14). La complexité sémantique reconnue à ces prépositions tire son origine de la diversité des schémas syntaxiques qui résultent de la perception du mode d'organisation des constituants de la phrase ou du syntagme. Dans le cas où la préposition est suivie d'un constituant nominal (*avec* ou *sans* article) l'opposition canonique perd de sa systématisme.

(42) [X Y] est nommé ambassadeur plénipotentiaire *avec résidence* à Paris.

Cette construction met en évidence le fait d'avoir sa résidence à Paris. L'effacement de l'article fait passer *résidence* du trait sémantique concret à l'abstrait. On va dans le sens inverse en y introduisant un article indéfini et une construction extra-propositionnelle.

(43) [XY] est nommé ambassadeur plénipotentiaire, avec une belle résidence à Paris.

Une substitution d'*avec* par *sans* modifierait quelque peu le sens du syntagme prépositionnel. « Être sans résidence », c'est manquer d'espace où résider. *Sans* \emptyset *N* ne s'oppose pas à *avec* \emptyset *N* sur les mêmes valeurs sémantique et syntaxique. Le premier fonctionne comme un adjectif. *Vivre sans argent* qui peut s'interpréter vivre pauvre ne s'oppose pas à *vivre avec argent*. On pencherait plutôt vers une construction avec un article défini (*avec de l'argent*), qui n'est pas l'équivalent sémantique de riche, puisqu'il introduit une valeur instrumentale. La productivité de *sans* dans la formation des mots composés peut trouver son explication dans cette propriété qualifiante. S. Feigenbaum (1997) considère des constructions telles que *sans appel*, non pas comme des syntagmes mais plutôt des mots composés. Elle opère une distinction entre un *sans* syntaxique, qui obéit à une logique propositionnelle, et un *sans* lexical, constituant d'un mot composé et expression conceptuelle de l'antithèse. Le second a un empan plus large. Au-delà de la négation d'une idée supposée affirmative, il peut traduire ne pas avoir (mener une vie sans histoire), ne pas être (une cité sans vertu). S. Feigenbaum (1997 : 32) résume cette différence à travers la règle suivante : « quand *sans* est une négation, il est libre et s'oppose à la préposition *avec* » et « quand *sans* est antithétique, il est analogue, mais non opposé, à la préposition *avec* ». Elle compare la double valeur de *sans* en français à son expression par deux formes distinctes en anglais : *without* pour le syntaxique et *less* ou *un-* pour le lexical. L'affirmation de l'existence d'une opposition canonique entre *avec* et *sans* (cf. *supra*) doit donc subir quelque nuance si l'on tient pour évident les deux types de *sans*. *Avec* ne s'emploie pas toujours dans les mêmes conditions que *sans*. Enfin pour ajouter à la confusion qui caractérise la relation antonymique entre *avec* et *sans*, I. Choi-Jonin (2006, p. 103) signale l'existence dans la production littéraire de constructions qui combinent les éléments : *avec* suivi de *sans*.

(44) « Comment veux-tu que je joue *avec sans atout* ? »

(45) Claretie écrit *avec sans talent*.

De telles constructions obligent à analyser *sans atout* et *sans talent* non comme des syntagmes prépositionnels, mais des unités lexicales. Si elles brillent par leur caractère

isolé, ces exemples apportent la preuve que la langue est ouverte à l'inventivité des locuteurs, ce qui justifie un approfondissement et une diversification de son étude, sans exclure aucun pan de son fonctionnement.

3. Discussion

Le souci d'établir des relations précises entre les prépositions *avec* et *sans* est confronté à la réalité de la complexité du système prépositionnel, traduite dans la diversité des emplois et des contextes. L'opposition est par essence conceptuelle. Quant à l'antonymie, c'est par l'usage qu'elle se laisse décrire.

Le contexte d'apparition de *sans* et d'*avec* lorsqu'ils sont suivis d'un constituant nominal diffère syntaxiquement. S'il est vrai que *sans* possède une valeur négative, il ne s'agit pas d'une négation de la construction en *avec*. Le syntagme nominal introduit par *sans* acquiert sémantiquement une fonction propositionnelle (I. Choi-Jonin et F. Mignon, 2010) : un homme *sans cervelle* est un homme qui n'a pas de cervelle, tout comme *sans intelligence* qualifie quelqu'un d'inintelligent. On l'opposerait difficilement à un homme *avec intelligence*.

Par-delà l'opposition sémantique, les deux prépositions n'obéissent pas à la logique fonctionnelle. Invariablement, les constructions prépositionnelles en *avec* mettent en relation par concomitance le support et le régime, relation que la préposition *sans* sert à nier. On n'opposera pas *sans* à *avec* dans une construction comme « recevoir sans rendez-vous » (plutôt sur rendez-vous). On les rencontre dans des emplois où il est impossible de leur trouver des antonymes. Dans des constructions comme *se battre avec quelqu'un*, *se marier avec*, *se disputer avec quelqu'un*, *avec* n'a pas d'antonyme. On a *s'entendre avec*, *divorcer d'avec*, etc. Il en est de même pour *sans* dans des structures complexes comme un *homme sans défense*. Cette préposition a dans son champ oppositionnel d'autres prépositions qu'*avec*. Dans certains emplois, elle est dans une relation antonymique avec la préposition *en* : sans retard/en retard, sans vie/en vie, etc. L'importance de l'usage dans la saisie de la stabilisation de la relation entre prépositions est ainsi mise en évidence. La relation sémantique entre les constructions en *sans* et celles introduites par *en* montre que l'opposition va au-delà de la binarité. *Être sans danger* ne dit pas exactement le contraire de *être en danger*. Le premier fait la description de quelqu'un qui n'est pas dangereux (agent du danger), tandis que le second indique la situation de quelqu'un qui est face à un danger (patient de l'acte dangereux).

Le régime d'*avec* est un constituant nominal, un pronom (*la participation de son institution se justifie par le fait de l'adéquation des missions du MBDHP avec celles de Diakoni*) ou une proposition réduite (et je continue à dîner *avec eux devant moi*). Celui de *sans* peut être un nom (*sans confiance*), un verbe (*sans piper mot*) ou un adjectif (*sans égal*). Sur le plan sémantique, I. Choi-Jonin (2006) pense qu'il faut distinguer entre la valeur jonctive et la valeur comitative qui évoque une adjonction qualitative, tandis que la première renvoie à un aspect quantitatif et s'accommode mal d'un régime non spécifié (tout le monde) ou indéfini négatif (personne). On dira *Paul s'entend bien avec tout le monde* mais pas *Paul et tout le monde s'entendent bien*.

D'un point de vue référentiel, par certains emplois, *avec* revêt le même sens que

de : recouvrir *avec une nappe* ou recouvrir *d'une nappe* expriment la même idée. Mais la référentialité est plus grande avec la préposition *avec*, sauf pour les constituants nominaux précédés d'un article zéro (avec prudence, avec sagesse...). L'article zéro apporte une valeur adverbiale aux syntagmes prépositionnels qui les prennent en charge. Les constructions prépositives en *avec* et *sans* sont associées à la manière, d'où l'idée que l'article zéro introduit une restriction du champ fonctionnel des constructions prépositives.

Conclusion

Catégorie syntaxique et sémantique, la préposition est un mot de relation que le critère positionnel s'est révélé insuffisant à décrire, dans bien des contextes, d'autant plus que l'organisation du lexique obéit à « des principes sémantiques, tels que la synonymie ou l'antonymie » (S. Feigenbaum, 1997, p. 21). La préoccupation qui sous-tend la présente réflexion est de montrer l'intérêt qu'il y a à aller au-delà de la description des dictionnaires et des manuels, en initiant des recherches orientées non plus vers les aspects conceptuels des prépositions, mais plutôt vers leur caractère systémique et opérationnel.

Le choix d'une lecture contrastive de *avec* et de *sans* est né du sentiment que l'approche binaire adoptée dans la description de ces prépositions fait dans une relative simplicité réductrice. L'environnement morphosyntaxique dans lequel on emploie chacune d'elle a un impact sur son fonctionnement sémantique. L'analyse contextuelle montre que *sans* n'est pas toujours antonyme de *avec*. Si d'un point de vue conceptuel, l'antonymie entre les deux est plausible, la binarité connaît de nombreux cas de restriction et la nature du complément ou de son déterminant produit sur le syntagme prépositionnel un effet d'abstraction.

La présente étude est loin d'être exhaustive. Le corpus sur lequel elle est réalisée reste limitée et ne permet de tirer que des conclusions provisoires. Toutefois, elle donne la mesure de la fluctuation de l'antonymie entre les deux prépositions étudiées de façon générale, entre leurs constructions prépositives à articles zéro en particulier. Elle ouvre de nouvelles pistes susceptibles de conduire à un approfondissement des connaissances sur le système prépositionnel, particulièrement sur la complexité des prépositions *avec* et *sans* au-delà de leur antonymie conceptuelle. Il serait par exemple intéressant d'envisager une réflexion sur les effets stylistiques induits par la diversité des emplois dans la communication ordinaire ou dans la production littéraire où l'on rencontre des schémas constructionnels inattendus. Il en va de même des constructions dans lesquelles on ne retrouve aucune des valeurs sémantiques développées *supra* : *finir avec quelque chose* par exemple. Une réflexion sur la productivité des constructions méronymiques en *avec* peut aussi être envisagée dans sa relation avec *sans* et nous en formons déjà le projet.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE Jean-Claude. 1986. « L'article zéro en français: un imparfait du substantif? *Langue française*, n° 72, pp. 4-39.
- ANSCOMBRE Jean-Claude. 1991. « L'article zéro sous préposition ». *Langue française*, n°91, 1991, pp. 24-39.
- CADIOT Pierre. 1998. *Les prépositions abstraites en français*. Paris, Armand Colin, 295 p.
- CHOI-JONIN Injoo et MIGNON Françoise. 2010. « Sans, préposition négative d'avec ? ». *Journal of French Language Studies*, n°10, pp. 253-270.
- CHOI-JONIN Injoo. 2002. « Avec du courage ou avec courage' : construction et interprétation des compléments de manière ». *Scolia*, n° 14, pp. 53-70.
- CHOI-JONIN Injoo. 2006. « La valeur linguistique de la préposition *avec*, suivie de la question de son antonymie avec *sans* ». *Modèles linguistiques*, n°54, pp. 97-114. (En ligne), consulté le 01 juillet 2021, URL : <http://journals.openedition.org/ml/580>
- CHOI-JONIN Injoo. 2002. « Comment définir la préposition *avec* ». *SCOLIA*, n°15, p. 7-20.
- FEIGENBAUM Suzanne. 2003. « L'antonyme en extension : le cas de sans ». *La syntaxe raisonnée* ». *La syntaxe raisonnée*, Michel Berré *et al.* Louvain, Duculot, pp. 183 à 194. (En ligne), consulté le 15 juin 2022, URL : <https://www.cairn.info/la-syntaxe-raisonnee-melanges-de-linguistique--9782801113202-page-183.htm>
- FEIGENBAUM Suzanne. 1997. « Le mot composé [Sans + SN] : ses rapports syntaxiques, sémantiques et morphologiques ». *Travaux de linguistique*, n°34, pp. 21-47.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André. 2008. *Le bon usage*. Deboeck Duculot. Bruxelles, 14^e éd.
- KOAMA Clément. 2021. « Remarques sur l'article zéro : fondements linguistiques et enjeux didactiques ». *Les cahiers de l'ACAREF*, 3 (7), pp. 327- 34.
- Le Robert. 2005. *Le Grand Robert de la langue française*.
- MARI Alda et JAYEZ Jacques. 2002. « Les abstractions sont-elles des règles ? Le cas de *avec* », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°12, pp. 53-77.
- MELIS Ludo. 2003. *La préposition en français*, Ophrys, 150 p.
- MOLINIER Chritian. 1991. « Les compléments adverbiaux du français de type *avec N* ». *Linguisticae Investigationes*, n°15 (1), pp. 115-140.
- PAILLARD Denis. 2014. « À propos de la préposition AVEC ». *Linx*, n°70-71, 2014, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 06 juillet 2018, URL : <http://journals.openedition.org/linx/1569>

SCHAPIRA Charlotte. 2002. « Préposition et conjonction ? Le cas de *avec* ». *Travaux de linguistique*, n° 44, pp. 89-100.

ZOUMBARA Célestin. 2021. *Extraction automatique et analyse de néologismes dans la presse écrite burkinabè en ligne*. Thèse de doctorat, Université Joseph KI-ZERBO, 430 p.